

COMPTE RENDU DE LA REUNION du 10 février 2012

L'an deux mil douze, le dix février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de LAVAU SUR LOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BIGUET Christian.

Etaient présents : BIGUET Christian, SAPHORE Ghislaine, TRAMIER Claire, GAUTIER Maryline, BODINEAU Romuald, DESROQUES Fabienne, VIAUD Cédric, DOUAUD-RICORDEL Alice, CHAPOUX Catherine.

Excusées : COULON Hervé (procuration BIGUET Christian), DORNER Yoann (procuration TRAMIER Claire), BRETECHE Christine, LE TOUCHE Henri.

Madame SAPHORE Ghislaine a été élue secrétaire de séance et en a accepté les fonctions.

- **Approbation du compte-rendu de la réunion du 16 décembre 2011.**

Le compte-rendu est approuvé à la majorité (2 abstentions) des personnes présentes.

CENTRE DE GESTION – Commission de réforme, organisation et fonctionnement

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal la fonction de la commission de réforme du Centre de Gestion et la nécessité de celui-ci à se réorganiser suite à l'affiliation de nouveaux bénéficiaires et des augmentations des dépenses de fonctionnement inhérentes, à savoir une participation financière de 29 € pour l'instruction de chaque dossier.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention établie pour une durée de 5 ans, avec reconduction expresse.

VOTE DES 3 TAXES

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'augmenter le taux des taxes de 2 % pour l'année 2012, à savoir :

- **Taxe d'Habitation :** 10,99 %
- **Foncier Bâti :** 13,85 %
- **Foncier Non Bâti :** 42,63 %

DEVIS ACCES-REAGIS - Barrières

Monsieur le Maire explique au conseil municipal la nécessité de positionner 5 barrières pour empêcher l'accès à l'arrière des carrières de la Garenne.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acceptation du devis de la Société Acces-Réagis pour l'acquisition et la pose de ces 5 barrières renforcées pour un montant total de 7 166.41 €TTC.

Proposition de subvention à la bibliothèque

Madame Claire TRAMIER explique au Conseil municipal la situation financière de la bibliothèque communale suite aux conséquences du groupement des bibliothèques du canton, à savoir que malgré un nombre d'adhérents identique à l'année passée, les recettes des adhésions sont moindres et les possibilités d'achat de nouveaux livres en régression.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accorder à la bibliothèque une subvention exceptionnelle de 350 €

QUESTIONS DIVERSES

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité l'achat d'un logiciel de gestion de la cantine et du périscolaire pour 1 710.50 €H.T (logiciel + formation).
- Monsieur le Maire propose au conseil municipal de basculer le budget communal des subventions des organismes sociaux tels « Les Restos du Cœurs », « Croix Rouge », « Secours Catholique », etc... dans le budget C.C.A.S. afin de donner une garantie d'anonymat.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité que l'examen des demandes de subventions se fera par le C.C.A.S.
- Conseil communautaire : le syndicat mixte Pôle Métropolitain Nantes-Saint Nazaire remplacera prochainement le SCOT Métropolitain. Afin d'émettre des propositions quant à la rédaction de la charte de gouvernance, il est demandé à un élu communautaire de la commune d'intégrer un groupe de travail.

Modification du P.L.U. : Monsieur le Maire expose au conseil la nécessité de modifier le P.L.U. pour diminuer le périmètre sanitaire de la station d'épuration de 100m vers 50m. En effet, plusieurs parcelles en zones UB actuellement sont rendues inconstructibles à cause d'une contrainte liée à ce périmètre, or, la capacité de la station pourrait ne pas préconiser une distance aussi grande. Au vu de ces éléments et après avoir consulté les services de l'Etat, il est nécessaire de faire appel à un cabinet spécialisé pour mener à bien cette modification, qui va se dérouler sur plusieurs mois certainement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de lancer les démarches afin de modifier le P.L.U.

- Redevance incitative : la communauté de communes Loire et Sillon mandate 10 personnes pour passer dans tous les foyers à partir du 1er mars afin d'informer les habitants des nouvelles modalités de collecte des déchets, de distribuer les bacs d'ordures ménagères et de sensibiliser aux gestes de tri et de prévention. Un questionnaire sera à remplir.
- La « Remontée du Sel » n'aura pas lieu cette année comme prévu, mais vraisemblablement en 2013.
- L'association « Le pêcheur lavausien » remercie la commune pour avoir bien voulu lui attribuer une subvention exceptionnelle pour un repoissonnement du Trou Bleu.
- La commune offrira un pot pour le départ de Guylaine BARRETEAU qui sera en retraite effective au 29 février prochain.
- Effectifs scolaires prévus pour la rentrée 2012 : 88 élèves. Ouverture probable d'une 4^{ème} classe.
- Le repas du personnel et des élus est prévu le samedi 24 mars prochain.

Fin à 22h30.